



Musée de Felleries

CR de la sortie en Avesnois du 20 juin 2018 Visite du Musée des Bois Jolies de Felleries et des lieux de tournage du film de Dany Boon « Rien à déclarer »

Le point de rendez vous était fixé à 8h, sur la place Equipart de Quiévreachain, ou pour ceux d'entre nous qui l'avaient choisi à Felleries. Ce déplacement a été fait en covoiturage. Le nombre de participants était de 19 personnes.

La visite guidée du matin concernait le musée des Bois Jolies de Felleries, très joli petit village de l'avesnois, que nous avons découvert sous un magnifique soleil. Le musée est situé dans un très beau moulin de briques aux encadrements de pierre bleue, et qui date du 15e siècle. Ce moulin appartenait à l'origine à l'abbaye de Liessies.

Début de la visite 9h15. Le guide nous a expliqué l'histoire du village, qui au Moyen Age était situé dans une clairière, et qui un peu à la fois est devenu un village usine. En 1864 ce sont les usines qui rythmaient la vie de ce village. La production de cette époque utilisait jusqu'à 18 tonnes de bois par jour. Exemple d'une des productions : le village fournissait la quantité de 5 à 9 millions de bobines par an. On y

produisait également énormément d'objets utilitaires, qui à cette époque étaient en bois, (Boisellerie : confection d'ustensiles en bois servant au ménage ou à la ferme, et d'autres objets comme les jouets en bois.). La dernière usine ayant fermée en 1987.

Quand au moulin il a toujours servi à la réalisation de farine, sauf pendant une courte période, de stockage pour une brasserie située à proximité.

Ce moulin à 2 tournants possède 2 roues à godets, qui offrent l'avantage de ne nécessiter qu'un faible débit d'eau. La rivière La Belleuse a été détournée partiellement vers le moulin pour faire tourner ses roues. Nous avons eu une démonstration de ce fonctionnement jusque la réalisation de farine.

A la fin de la visite, nous avons vu une démonstration de tournage sur bois. Visite très intéressante avec deux très bons guides.

11h15 direction Fourmies par de petites routes calmes et tranquilles, au milieu du bocage de l'Avesnois.

Nous nous sommes ensuite rendus au restaurant d'application de l'Institution Saint Pierre de Fourmies, où nous étions attendus pour 12h. Nous avons encore une fois été très bien reçus et avons apprécié un excellent repas sur le thème : « Aux saveurs de l'Avesnois ». Nous avons pris la route vers la frontière belge vers 14h30.



Repas au restaurant de l'ISP



Poste de Douane de Courquain

La découverte de l'après midi concernait la visite du lieu de tournage du film de Dany Boon « Rien à déclarer », sorti en 2010, dans le petit village de Macquenoise, poste frontière situé sur l'axe Chimay Hirson.

Dans le cadre du film ce petit bourg a été rebaptisé Courquain.

Notre guide « Dédé » qui a été figurant dans ce film, nous a expliqué

toutes les étapes du film, depuis le choix du lieu, jusqu'au tournage. Il ne reste que comme bâtiment en dur que ce local de la douane française, qui a été aménagé intérieurement, du décor de différentes scènes marquantes du film. En extérieur la majorité des bâtiments étaient de fausses façades, les maisons existantes étant elles modifiées artificiellement. Pratiquement toutes les scènes ont été filmées sur un tronçon de route, à cette occasion, fermée à la circulation. Les scènes extérieures en campagne ont elles été filmées à proximité de Chimay. Notre guide, très passionné par cette expérience, nous a fait partager des anecdotes du tournage et nous a montré des photos du film et des lieux fictifs que nous avons pu comparer avec la réalité.

Après ce bon moment nous nous sommes rendus dans un des bistrots de « Courquain » pour un rafraichissement.

Nous avons ensuite pris la direction du retour vers 16h30. Un arrêt était programmé à La ferme du Pont de Sains à Féron pour y acheter, pour ceux qui le souhaitaient, du maroilles Bio ou produits dérivés. Vers 18h tout le monde a repris la direction de Quiévrechain, pour un retour sur la place Equipart vers 19h.

Cette sortie très bien remplie a été très appréciée par les participants.

Gérard LOBRY

La commission loisirs et sorties de l'amicale